

2007 - 2008

3 clés pour l'Université

Brochure d'information destinée
aux collégiennes et collégiens



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

3 clés pour l'Université

Bienvenue à l'Université de Genève. Fondée en 1559, à l'initiative de Jean Calvin, notre institution compte près de 15 000 étudiants de 130 nationalités différentes. Deuxième plus grande université de Suisse, elle offre un grand éventail de formations. Composée de sept facultés – sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie, psychologie et sciences de l'éducation – ainsi que d'une Ecole de traduction et d'interprétation, l'Université met l'accent sur la recherche, domaine dans lequel elle figure parmi les meilleures institutions européennes.

Cette brochure vous donne trois clés pour entrer à l'Université: celle du temps, celle des lieux, celle des personnes.

À vous d'en faire bon usage pour vous ouvrir les portes de cette institution. Ce document concentre les renseignements communs à toute l'Université, pouvant intéresser un collégien, une collégienne et un nouvel étudiant, une nouvelle étudiante. Vous découvrirez ensuite vous-même les particularités des facultés, école, institut.

Toutes les informations pratiques (échéances, adresses utiles, etc.) sont regroupées à partir de la p. 12 de cette brochure. Sauf mention particulière, les informations contenues dans cette publication concernent autant les femmes que les hommes.

Editeur	Division administrative et sociale des étudiants
Graphisme	Etienne & Etienne
Photo	François Schaer
Impression	7500 exemplaires, sur papier recyclé

1. Uni Bastions
2. Uni Dufour
3. Uni Mail
4. Uni Pignon
5. Sciences I, II et III
6. Centre médical universitaire (CMU)
7. Arcade étudiant+

Sommaire

A.	S'orienter et s'immatriculer	4
	Que faire et par où commencer? Quelle option au collège pour quelle filière à l'Université?	
B.	3 clés pour l'Université	
I.	Le temps	6
	Les trois premiers mois Je reste ou je pars? L'année académique La durée des études Jour après jour	
II.	Les lieux	8
	Les bâtiments Les salles de cours Les bibliothèques et salles informatiques Les cafétérias	
III.	Les personnes	10
	Les étudiants Les enseignants Le personnel administratif et technique	
C.	Informations pratiques	12
	Immatriculation à l'Université de Genève Formalités administratives Orientation et formation professionnelle Informations sur les études et orientation universitaire Conseillers de l'Office de liaison armée-Université Etudiant+	
D.	Glossaire	16

A . S ' o r i e n t e r e t s ' i m m a t r i c u l e r

Vous allez ou vous venez d'assister à la Journée d'information aux collégiens. Elle vous permet de découvrir l'essentiel sur les filières d'études proposées par l'Université de Genève et de nouer des contacts.

Que faire et par où commencer ?

A l'issue de cette journée, il vous reste au maximum six mois pour faire votre choix et vous immatriculer. Six mois bien remplis par les épreuves trimestrielles, les épreuves de maturité, et tout le reste... Que faire et par où commencer ?

D'abord, digérez les informations qui viennent de vous être transmises et complétez-les, en vous aidant des documents distribués durant la journée. Discutez-en autour de vous, écoutez et posez des questions.

Ensuite, utilisez tout ce qui existe dans votre école, collège, gymnase, lycée : séances d'information, personnes de contact, documents disponibles au centre de documentation. Le programme Boussole offre aux élèves des collèges genevois la possibilité de participer à des ateliers d'orientation et de faire un stage de courte durée à l'Université, dans la faculté de leur choix (voir p. 15).

Renseignez-vous auprès de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue qui met à votre disposition des conseillers d'orientation et de nombreuses sources d'informations.

Enfin, mettez l'Université à contribution en vous adressant aux conseillers aux études des facultés, aux étudiants avancés, aux enseignants pour des questions précises sur le contenu des cours. Les secrétariats des diverses facultés et écoles peuvent également vous renseigner. Tous les numéros nécessaires se trouvent dans l'annuaire téléphonique du site de l'Université. Vous trouverez en outre une foule de contacts et de renseignements utiles à l'adresse suivante:

www.unige.ch/dase/boussole

Quelle option au collège pour quelle filière à l'Université ?

« Je souhaite faire du droit à l'Université, faut-il nécessairement que je choisisse le droit comme option au collège ? » La réponse est « non ». La maturité gymnasiale, quelles que soient les options spécifiques ou complémentaires que vous avez choisies, ouvre toutes les portes de l'Université. Et ce qui est vrai pour le droit l'est aussi pour les langues, la biologie ou la chimie, etc...

Après quelques années d'expérience de cette « nouvelle » maturité, il est possible de vous adresser quelques recommandations. Elles faciliteront vos débuts dans la filière choisie, mais elles ne sont en aucun cas indispensables pour réussir vos études. Un travail soutenu durant la première année peut pallier vos éventuelles lacunes.

Si vous vous dirigez vers la Faculté des lettres, vous devrez manier la langue française avec aisance. Pour beaucoup de langues vivantes étrangères, les débutants sont acceptés sauf pour l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien, où une bonne maîtrise de la langue écrite et orale est exigée. Si vous choisissez le latin ou le grec, il est préférable de l'avoir étudié au collège. Si tel n'est pas le cas, vous devrez suivre des cours de rattrapage dans ces langues durant la première année universitaire. Un rattrapage de latin vous est également imposé si vous ne l'avez pas étudié au collège et que vous choisissez une langue romane en Faculté des lettres. Pour le droit, il est recommandé d'avoir une bonne connaissance de l'allemand. L'École de traduction et d'interprétation exige non seulement une excellente maîtrise de la langue maternelle ou de culture mais aussi de bonnes connaissances dans les langues étrangères choisies, ainsi qu'un goût pour les questions d'actualité.

Pour un très grand nombre de filières (psychologie, sciences, médecine, sciences économiques et sociales, droit), il est recommandé de posséder de bonnes connaissances d'anglais, car les textes scientifiques, économiques, politiques et juridiques sont très fréquemment écrits dans cette langue. L'allemand est recommandé pour poursuivre des études menant à l'enseignement primaire. Un séjour linguistique pendant les vacances qui suivent l'obtention de la maturité est souvent profitable.

L'élève qui se destine aux filières économiques et de gestion d'entreprise (HEC) a avantage à approfondir les mathématiques au collège. Enfin, pour celui qui choisit la Faculté des sciences, il est souhaitable d'avoir pris en option spécifique ou complémentaire une ou deux sciences expérimentales en fonction des filières choisies et les mathématiques au niveau 2. Il en est de même pour les sciences du mouvement et du sport à la Faculté de médecine.

B . 3 clés pour l'Université

I . Le temps

Les trois premiers mois

Passer du statut de collégien à celui d'étudiant, c'est apprendre un nouveau métier. Les trois premiers mois sont cruciaux pour la réussite de vos études. Les points suivants méritent toute votre attention :

1. Impliquez-vous, dès votre arrivée, en lisant la documentation disponible sur votre faculté. Puis posez toutes les questions utiles, aucune n'est stupide. Tous les interlocuteurs sont bien disposés : enseignants, conseillers aux études, personnel administratif et technique.
2. Construisez avec soin votre horaire hebdomadaire de cours, en tenant compte aussi bien de votre temps de travail que de votre temps libre.
3. Comptez environ 40 heures de travail par semaine, même si vous n'avez que 20 heures de cours.
4. Soyez entreprenant: efforcez-vous de comprendre ce que les professeurs attendent de vous, participez activement aux cours, évaluez le type et la quantité de travail intellectuel que vous devez fournir, même si (et surtout si...) cela ne vous est pas explicitement demandé.
5. Respectez les échéances annoncées : évitez, par exemple, de dépasser les délais d'inscription aux enseignements ou aux examens... et les très sérieux désagréments que cela pourrait vous valoir.
6. Si vous devez exercer une activité lucrative, efforcez-vous d'en limiter l'ampleur, car au-delà de 15 heures par semaine, vous risquez de pénaliser vos études. Si vous avez des questions concernant des aides financières, le Bureau universitaire d'information sociale est à disposition pour vous répondre.
7. Vos techniques de travail et stratégies d'apprentissage sont-elles adaptées aux exigences universitaires ? Pour y répondre, n'hésitez pas à participer aux ateliers Réussir ses études (voir p. 15).

Je reste ou je pars ?

Si vous avez l'impression de vous être trompé de filière d'études, vous pouvez encore changer de faculté durant quelques semaines après la rentrée académique. Le délai varie selon les facultés. Prenez contact avec les conseillers aux études des facultés. Et si l'Université ne vous convient décidément pas, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue peut vous conseiller. Vous pouvez vous exmatriculer en payant des taxes réduites jusqu'à six semaines après le début des cours. Adressez-vous à l'Espace administratif des étudiants à Uni Dufour.

L'année académique

Selon le nouveau calendrier académique harmonisé au niveau fédéral, les cours de l'année académique 2008-2009 débiteront le 15 septembre 2008 pour se terminer le 29 mai 2009. Le semestre d'automne va de septembre à décembre et le semestre de printemps de février à fin mai. Il y a deux ou trois sessions possibles d'examens selon les programmes d'études des facultés : en janvier-février, juin et août-septembre.

La durée des études

Avec l'introduction des cursus liés à la réforme de Bologne (voir p. 16), l'obtention du premier grade universitaire, le baccalauréat universitaire (bachelor), nécessite environ 6 semestres (180 crédits ECTS). La maîtrise universitaire (master), qui sanctionne la fin des études de base, s'obtient après 3 ou 4 semestres supplémentaires (respectivement 90 et 120 crédits ECTS). L'obtention d'un doctorat requiert entre 3 et 5 ans d'études après la maîtrise universitaire.

Jour après jour, heure après heure...

Au cours d'une journée normale, vous serez peut-être amené à vous déplacer d'un bâtiment à l'autre. Par exemple, un étudiant en sciences peut devoir suivre un cours de biologie au Centre médical universitaire (CMU) avec les étudiants en médecine. Vous disposez généralement d'un quart d'heure pour changer de lieu, car les cours se terminent à l'heure entière et reprennent au quart. Certains cours durent 2 heures et beaucoup d'enseignants choisissent de dispenser leur cours pendant 1h30 ou 1h45 d'affilée... sans pause.

B. 3 clés pour l'Université

II. Les lieux

Les bâtiments universitaires principaux – auxquels s'ajoutent de nombreux petits locaux – sont occupés par les divers facultés, écoles et services (voir également plan p. 18).

Les bâtiments

- **Uni Bastions** | Rue De-Candolle 5
Faculté des lettres, Faculté autonome de théologie protestante, Bibliothèque publique et universitaire
- **Uni Dufour** | Rue du Général-Dufour 24
Rectorat et Direction administrative, Caisse, Espace administratif des étudiants (renseignements, immatriculations, exmatriculations, taxes, diplômes)
- **Uni Mail** | Boulevard du Pont-d'Arve 40
Faculté de droit, Faculté des sciences économiques et sociales (SES), Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), Ecole de traduction et d'interprétation (ETI), Mobilité universitaire
- **Uni Pignon** | Boulevard du Pont-d'Arve 40
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE)
- **Sciences II, III** | Quai Ernest-Ansermet 30
Faculté des sciences
- **Centre médical universitaire (CMU)** | Rue Michel-Servet 1
Faculté de médecine
- **Battelle** | Route de Drize 7, 1227 Carouge
Centre universitaire d'informatique
- **Arcade étudiant+** | Rue De-Candolle 4
Accueil et intégration des étudiants, réussir ses études, placement, culture, sport, information sociale, logement, insertion professionnelle, antenne santé, conseil psychologique

Dans presque tous les bâtiments, vous retrouverez divers types de salles :

- **Les auditorios** (de 100 à 600 places) sont des salles à grande capacité, consacrées, en principe, aux cours magistraux (*ex cathedra*). Compte tenu des effectifs, il y a peu de temps pour les questions.
- **Les salles de cours ou de séminaires** (de 10 à 60 places) sont réservées à de plus petits effectifs, ce qui permet des échanges entre les enseignants et les étudiants.
- **Les laboratoires ou salles de travaux pratiques** disposent, selon les besoins des facultés, de tout le matériel nécessaire à la recherche ou à l'apprentissage.
- **Les bibliothèques et salles informatiques.** Chaque faculté dispose d'une bibliothèque spécialisée et d'une ou de plusieurs salles informatiques. L'étudiant a accès à toutes les bibliothèques universitaires, dont la Bibliothèque de Genève à Uni Bastions, ouverte également au public. Il devra se faire établir, à la bibliothèque, une carte de lecteur gratuite et, le plus souvent, informatisée.

Chaque étudiant peut fréquenter les salles informatiques de sa faculté et celles d'Uni Dufour. Il reçoit une adresse électronique personnelle et a accès au Web. Son mot de passe, modifié à chaque semestre, lui est envoyé avec le bulletin de versement de la taxe universitaire. En cas de perte du mot de passe, s'adresser à l'Espace administratif des étudiants à Uni Dufour.

- **Les cafétérias** se trouvent dans tous les bâtiments. Elles sont ouvertes de 7 h 30 à 16 h 30 ou 17 h 30, durant les périodes de cours. Repas et petite restauration disponibles.

Il est interdit de fumer dans tous les bâtiments universitaires. Des mesures d'accompagnement sont proposées aux personnes qui désirent s'arrêter de fumer. S'adresser à l'Antenne santé, à l'Arcade étudiant+.

B. 3 clés pour l'Université

III. Les personnes

L'Université regroupe environ 20 000 personnes, dont près de 15 000 étudiants.

- **Le rectorat** dirige l'Université. A Genève, il se compose d'un recteur et de trois vice-recteurs qui chapeautent tous les secteurs de l'Université.
- **Les enseignants** dispensent le savoir universitaire et sont responsables des examens. Ce sont les professeurs et les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche.
- **Les assistants et les maîtres-assistants** secondent les professeurs dans leurs enseignements et leurs travaux de recherche. Ils constituent des aides appréciables pour tous les aspects du travail académique.
- **Les conseillers aux études** collaborent directement avec les doyens, directeurs, présidents pour ce qui concerne les questions académiques. Dans ce cadre, une partie de leur activité consiste à suivre et à réguler les cursus d'études des étudiants et à veiller à l'organisation et au déroulement optimal de la formation. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour des demandes précises, en respectant leurs heures de réception ou de permanence téléphonique (voir p. 13-14).
- **Arcade étudiant+** regroupe les diverses prestations mises à disposition des étudiants immatriculés, leur permettant ainsi de mieux s'intégrer dans l'Université et dans la Cité.

Il s'agit du Bureau de l'accueil et de l'intégration des étudiants avec le programme Réussir ses études et le programme Boussole (aides pratiques et académiques d'intégration aux nouveaux étudiants), du Bureau de placement (travaux temporaires pendant les études), du Bureau des activités culturelles (chœur, cinéma, théâtre, danse, multimédia, etc.) du Bureau des sports (près de cinquante activités), du Bureau d'information sociale (informations diverses et aides financières, aide aux handicapés), du Bureau du logement et des restaurants universitaires (studios, chambres), du Centre Uni-emploi (ateliers et entretiens d'aide à la recherche d'emploi, rencontres avec des professionnels, offres de stages et d'emplois), de l'Antenne santé (réception individuelle, campagnes de prévention), du Centre de conseil psychologique.

- **Les secrétariats des étudiants** sont des services administratifs qui s'occupent plus particulièrement des dossiers des étudiants en cours d'étude. Il en existe dans chaque faculté. Si vous avez un doute sur une formalité ou un délai, renseignez-vous auprès d'eux. Dans certains cas (changement de faculté, formalités relatives aux taxes, par exemple) vous devrez vous rendre à l'Espace administratif des étudiants, à Uni Dufour.
- **Le personnel administratif et technique** gère les finances, le matériel, les bâtiments... toute une infrastructure destinée à soutenir les activités d'enseignement et de recherche.
- **Les huissiers** occupent la loge du rez-de-chaussée de chaque bâtiment et sont prêts à répondre à vos questions. Vous pouvez les consulter sur tout ce qui concerne le fonctionnement de l'Université ainsi que sur les horaires des cours.
- **Les moniteurs** sont des étudiants avancés rémunérés par l'Université, chargés d'encadrer les étudiants de première année. Ils se trouvent, entre autres, dans les salles informatiques et les bibliothèques. Leurs conseils sont précieux pour faciliter vos premiers pas à l'Université. N'hésitez pas à les interpellier.
- **Les étudiants** sont les personnes immatriculées à l'Université et inscrites dans une faculté ou une école suivant un enseignement en vue de l'obtention d'un grade universitaire.
- **Les associations d'étudiants** sont présentes dans chaque faculté. La Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE) est l'association faîtière des associations d'étudiants : associations festives, culturelles, intellectuelles, qui vous permettront de vous intégrer plus rapidement à l'Université. La CUAE vous conseille en cas de difficultés administratives et répond à vos questions.
- **Les conseillers de l'Office de liaison armée-université** peuvent être contactés pour une demande de dispense ou de permutation concernant votre service militaire. Si nécessaire, passez par le secrétariat des étudiants. Formulez votre demande par écrit, accompagnée du livret de service et, le cas échéant, joignez des attestations et pièces justificatives. Vous devez présenter votre demande au plus tard 3 mois avant la période de service. L'officier de liaison donnera son préavis en première instance et transmettra le cas à M. Dominique Louis, chef de l'Office de liaison. Ce dernier formulera le préavis définitif. Le dossier sera alors envoyé pour décision à l'autorité militaire compétente. Vous recevrez sa réponse à votre domicile.

Si vous désirez fractionner votre école de recrue du mois de juillet qui suit l'obtention de votre maturité, vous devez faire votre demande encore au collège, avant d'avoir reçu votre ordre de marche, en avril déjà. Envoyez votre demande par écrit, accompagnée de votre livret de service et d'un justificatif de votre collège soutenant votre demande, à l'adresse suivante : Commandant d'arrondissement, Département militaire, 1211 Genève 4. Pour plus d'informations sur les dernières décisions de l'armée concernant l'école de recrue : www.he.admin.ch.

C . Informations pratiques

Immatri-culation à l'Université de Genève

Les formalités d'immatri-culation peuvent être effectuées, soit totalement sur le Web, en chargeant une demande d'immatri-culation en format pdf, ou en venant la retirer à l'Espace administratif des étudiants dès début janvier. Vous ne serez véritablement immatriculé à l'Université que lorsque vous aurez présenté l'original de votre titre secondaire (maturité, baccalauréat) lors des séances d'immatri-culation auxquelles vous serez convoqué dans le courant de l'été. Si vous vous dirigez vers une autre institution, prenez contact directement avec elle, par exemple par son service des admissions.

www.unige.ch/dase/immatri-culation.html

Quand ?

Les dates mentionnées ci-dessous concernent la rentrée académique 2008-2009.

Absorbé par vos examens de maturité, ne manquez pas les dates à respecter impérativement (pour les contacts, voir p. 13):

- 31 janvier 2008** Dernier délai d'inscription à l'Ecole de traduction et d'interprétation (ETI)
- 15 février 2008** Date limite pour la préinscription aux études de médecine auprès de la Conférence des recteurs des universités suisses
- 13 avril 2008** Dernier délai d'inscription à l'Ecole d'éducation physique et de sport (EEPS) auprès du secrétariat de l'EEPS
- 30 avril 2008** Dernier délai pour retourner les formules de demande d'immatri-culation, dûment remplies, à l'Espace administratif des étudiants

Où ?

1. Formalités administratives (immatriculation, changement de faculté, informations administratives générales)

Espace administratif des étudiants

Bureau 222 | Uni Dufour | Rue Général-Dufour 24 | 1211 Genève 4
022 379 71 11 | F. 022 379 79 34 | immat@unige.ch

Ouvert tous les jours ouvrables de 9h 00 à 13h 00. Selon la faculté qui vous intéresse, vous pouvez joindre directement les collaborateurs et collaboratrices de l'Espace administratif des étudiants concernés pour toute question de nature administrative.

- **Sciences**
- **Médecine**
- **Ecole d'éducation physique et de sport**
M^{me} Lucia Fesselet | 022 379 76 94 | Lucia.Fesselet@adm.unige.ch
- **Droit**
- **Psychologie et sciences de l'éducation**
- **Théologie protestante**
M. Henri Liou | 022 379 76 93 | Tchi.Liou@adm.unige.ch
- **Lettres**
- **Ecole de traduction et d'interprétation**
- **Institut œcuménique de Bossey**
- **Institut européen**
M^{me} Nicole Schurch | 022 379 76 96 | Nicole.Schurch@adm.unige.ch
- **Sciences économiques et sociales**
- **Ecole de langue et civilisation françaises**
de A à K + **Institut universitaire d'études du développement:**
M. Sebastian Aguilar | 022 379 76 95 | Sebastian.Aguilar@adm.unige.ch
de L à Z + **Institut universitaire de hautes études internationales:**
M^{me} Maya Pont | 022 379 78 49 | Maya.Pont@adm.unige.ch

Immatriculation en ligne et informations diverses

www.unige.ch/dase/immatriculation.html

Site d'accueil des futurs étudiants:

www.unige.ch/dase/boussole/futursetudiants.html

Préinscription aux études de médecine

Conférence des recteurs des universités suisses

Case Postale 607, CH-3000 Berne 9 | 031 306 60 55 (le matin)

<http://med.crus.ch/index-fr.html>

2. Orientation et formation professionnelle

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

6, rue Prévost-Martin | 022 388 44 00 | ofpc@etat.ge.ch | www.geneve.ch/ofpc

3. Information sur les études et orientation universitaire

Conseillers aux études des diverses facultés, école et institut

Faculté des sciences Sciences III

M. Xavier Chillier | 022 379 67 15 | Xavier.Chillier@chiphy.unige.ch

Faculté de médecine CMU

M^{me} Martine Collart (années 1-3) | 022 379 50 15 | Martine.Collart@medecine.unige.ch

Ecole d'éducation physique et de sport Rue du Conseil Général 10, 1205 Genève

M. Peter Holenstein | 022 379 00 26 | Peter.Holenstein@medecine.unige.ch

M. Benoît Lenzen | 022 379 00 34 | Benoit.Lenzen@medecine.unige.ch

Faculté des lettres Uni Bastions

études de baccalauréat et maîtrise universitaires :

M^{me} Thuy Châu Nguyen | 022 379 73 11 | Thuy.Nguyen@lettres.unige.ch

admissions, études approfondies :

M. Olivier Frutiger | 022 379 73 13 | Olivier.Frutiger@lettres.unige.ch

Faculté des sciences économiques et sociales Uni Mail

de A à F : M^{me} Christiane Antoniadès | 022 379 80 07 | Christiane.Antoniades@ses.unige.ch

de G à M : M. Marc Pochon | 022 379 80 78 | Marc.Pochon@ses.unige.ch

de N à Z : M^{me} Josianne Potterat | 022 379 80 05 | Josianne.Potterat@ses.unige.ch

Relations internationales

M^{me} Monica Gonzalez | 022 379 83 79 | monica.gonzalez@ses.unige.ch

Faculté de droit Uni Mail

M^{me} Bita Bertossa | 022 379 86 07 | Bita.Bertossa@droit.unige.ch

M^{me} Caterina Gidari-Wassmer | 022 379 85 63 | Caterina.GidariWassmer@droit.unige.ch

Faculté autonome de théologie protestante Uni Bastions

études de baccalauréat et maîtrise universitaires :

M. Jean-Daniel Macchi | 022 379 10 16 | Jean-Daniel.Macchi@theologie.unige.ch

études approfondies :

M. Andreas Dettwiler | 022 379 77 75 | Andreas.Dettwiler@theologie.unige.ch

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Uni Mail

psychologie :

M^{me} Marie-Paule Michiels | 022 379 90 15 | Marie-Paule.Michiels@pse.unige.ch

M^{me} Anastasie Tryphon | 022 379 82 07 | Anastasie.Tryphon@pse.unige.ch

Sciences de l'éducation :

M^{me} Pascale Pasche-Provini | 022 379 90 11 | Pascale.Pasche-Provini@pse.unige.ch

Ecole de traduction et d'interprétation (ETI) Uni Mail

M^{me} Doris Schmidt Fourmont | 022 379 87 07 | Doris.Schmidt@eti.unige.ch

4. Conseillers de l'Office de liaison armée-Université

Faculté des sciences

Prof. Jean-Louis Beny | 022 379 66 62

Prof. Pascal Kindler | 022 379 66 49

Faculté de médecine

1^{re}-3^e années: Prof. René Lerch | 022 379 50 12/13/15 (secrétariat)

Médecine dentaire

D^r Serge Borgis | 022 379 50 12/13/15 (secrétariat)

Faculté des lettres

Prof. François Walter | 022 379 70 93

Faculté des sciences économiques et sociales

Prof. Gilbert Probst | 022 379 81 27

Faculté de droit

Prof. Victor Monnier | 022 379 86 33 (secrétariat)

Faculté de théologie

Contactez le secrétariat | 022 379 74 20

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Prof. Pierre Dasen | 022 379 96 21

Ecole de traduction et d'interprétation

Contactez le secrétariat | 022 379 87 08

5. Etudiant+

Les divers bureaux sont localisés à l'Arcade étudiant+, rue De-Candolle 4. Ils sont ouverts tous les jours de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

Bureau de placement

022 379 77 02 | placement@unige.ch

Bureau des activités culturelles

022 379 77 05 | info@a-c.ch

Bureau des sports

022 379 77 22 | sports@unige.ch

Bureau d'information sociale

022 379 77 79 | info-sociale@adm.unige.ch

Bureau du logement

022 379 77 20 | logements@unige.ch

Centre Uni-emploi

022 379 75 90 | uni-emploi@unige.ch

Antenne santé

022 379 77 09 | antenne-sante@unige.ch

Centre de conseil psychologique

022 379 74 41 | Pierre.Moiroud@adm.unige.ch

Bureau de l'accueil et de l'intégration des étudiants

Programme Réussir ses études : 022 379 78 96 | Delphine.Rinaldi@adm.unige.ch

Programme Boussole : 022 379 74 94 | Anne.Rist@adm.unige.ch

La présente brochure est disponible en format pdf sur le site Internet de l'Université : www.unige.ch/dase/boussole/publications.html

D . G l o s s a i r e

Comme toute institution, l'Université pratique un vocabulaire qui lui est propre. Quelques définitions pour vous éclairer.

- **Bologne (réforme de)**
L'Université de Genève, comme les autres universités suisses, offre deux cursus successifs pour la formation de base: le baccalauréat universitaire (bachelor) suivi de la maîtrise universitaire (master). Cette réforme permet une meilleure comparaison des différents systèmes nationaux d'enseignement supérieur en Europe et favorise la mobilité des étudiants. Les nouveaux étudiants sont automatiquement inscrits dans un des cursus de baccalauréat universitaire.
- **Crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System)**
Affectés à chaque enseignement, les crédits ECTS expriment le volume de travail à fournir pour chaque enseignement en fonction de l'ensemble du programme d'études. Les crédits sont obtenus après réussite des modalités d'évaluation des examens. Une année académique équivaut à 60 crédits ECTS et un semestre 30 crédits ECTS. Un crédit correspond environ à 25 à 30 heures de travail. Il s'agit d'un système européen qui permet le transfert de crédits d'une université à l'autre, autorisant ainsi la reconnaissance d'études accomplies dans une autre université suisse ou en Europe, dans la même branche d'études.
- **Cursus d'études de la formation de base**
 - Baccalauréat universitaire (bachelor):
180 crédits ECTS, soit une durée moyenne de 6 semestres d'études.
 - Maîtrise universitaire (master):
90 ou 120 crédits ECTS, soit une durée moyenne de 3, respectivement 4 semestres d'études.
- **Enseignements obligatoires et enseignements à option**
La plupart des plans d'études proposent des enseignements obligatoires et des enseignements à option. Ces derniers peuvent être choisis dans une liste établie par la faculté ou dans d'autres facultés, voire d'autres universités, selon les cas. Les enseignements sont donnés principalement sous forme de cours *ex-cathedra*, de séminaires et de travaux pratiques. Consultez le plan d'études de votre cursus pour le détail.
- **Examens**
Ils servent à apprécier le degré de formation, les capacités intellectuelles et les connaissances des étudiants. Ils peuvent se dérouler sous forme écrite, orale ou

pratique. Des contrôles continus et des travaux personnels sont également pris en compte. Les examens sont appréciés par une note allant de 0 à 6 ; 6 étant la meilleure note et 4, la note suffisante. Les dates des diverses sessions d'examens sont affichées au secrétariat de chaque faculté et l'étudiant doit s'y inscrire dans les délais. Chaque faculté dispose de ses propres règles concernant la possibilité de refaire des examens (entre 2 et 3 tentatives). La plupart des facultés indiquent sur leur page d'accueil Internet où trouver les horaires des examens et comment consulter les notes obtenues aux examens.

- **Faculté/Section/Département**

La faculté est la structure principale de l'enseignement supérieur qui organise l'enseignement et la recherche dans les secteurs de l'activité universitaire qui lui sont confiés. Elle coordonne l'ensemble des activités de ses subdivisions (sections/départements). Sa direction est assurée par un doyen. L'Université de Genève compte 7 facultés et 1 école proposant des enseignements et de la recherche en sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie, psychologie et sciences de l'éducation, traduction et interprétation. Les facultés sont subdivisées en sections. Les sections sont elles-mêmes subdivisées en départements. Par exemple, la Faculté des sciences comprend 6 sections, dont la Section de physique, qui elle-même se subdivise en 3 départements (physique de la matière condensée, physique nucléaire et corpusculaire, physique théorique).

- **Mobilité**

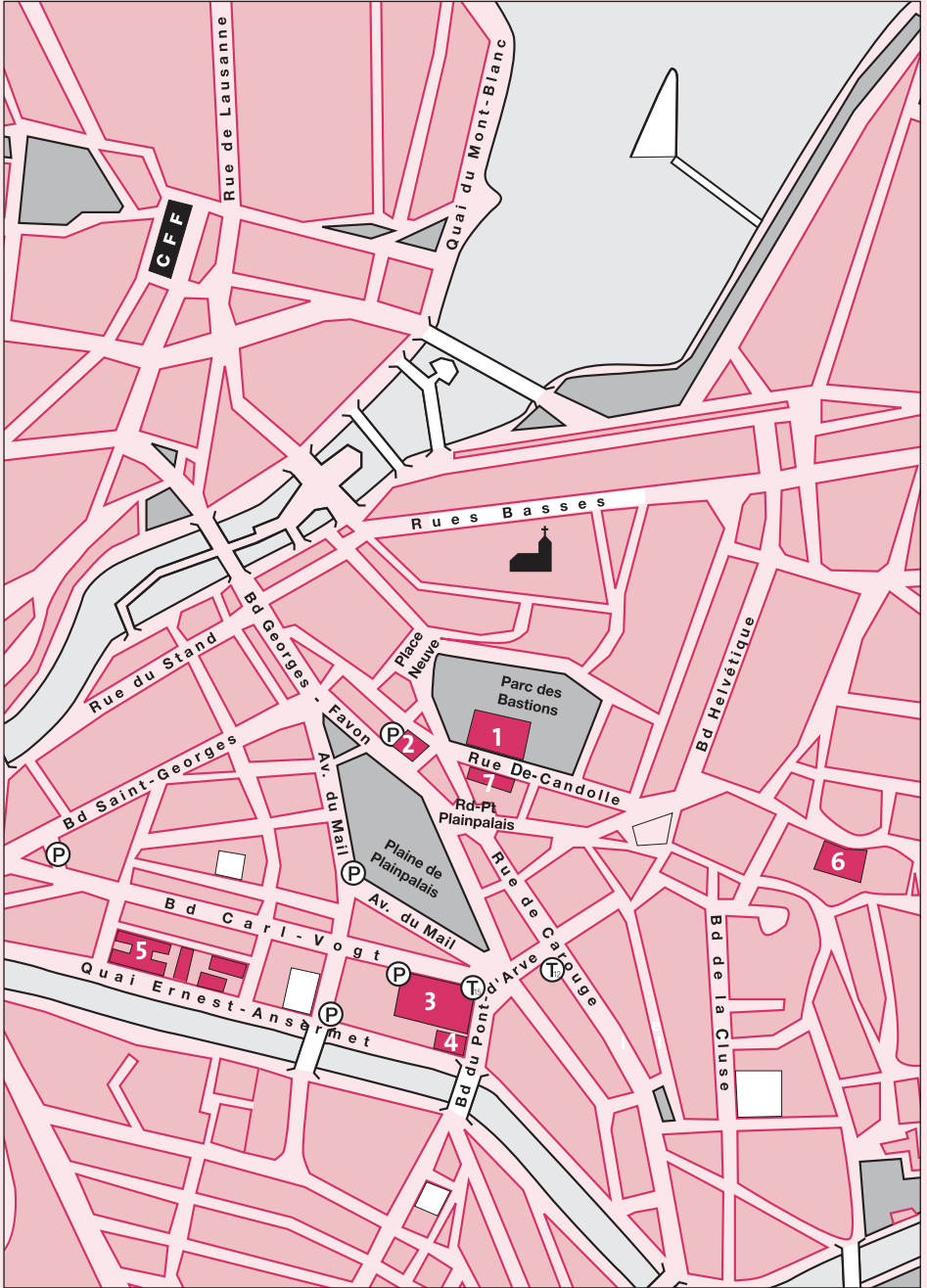
Si vous avez envie de suivre des études, soit dans une autre université suisse, soit à l'étranger, et de faire valider celles-ci pour vos études à Genève, renseignez-vous au préalable auprès du Service des relations internationales (guichet Mobilité à Uni Mail). Il existe des bourses de « mobilité universitaire ».

- **Plan d'études**

Le plan d'études précise, tel un plan de vol, comment vous allez pouvoir organiser vos études en fonction du diplôme que vous désirez acquérir. Il vous donne des indications sur les étapes de vos études, leur chronologie et les pré-requis. Il vous informe sur les enseignements (cours, séminaires, exercices, stages, travaux pratiques, mémoires) qui doivent être réussis et sur les modalités d'évaluation permettant de postuler au grade. Il s'obtient auprès du secrétariat des étudiants.

- **Règlement d'études**

Chaque programme ou faculté publie son propre règlement d'études. Vous y trouverez entre autres les conditions d'obtention du titre/grade postulé, les modalités de réussite des examens et les délais à respecter. Ces documents sont disponibles auprès des secrétariats des étudiants et vous devez les conserver.





étudiant+
un plus pour la réussite de vos études

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Division administrative et sociale des étudiants
24, rue du Général-Dufour
CH-1211 Genève 4
www.unige.ch